



Rapport d'Etude Historique La Houille Blanche et l'Achromine



Table des matières

| | |
|---|----|
| Introduction..... | 3 |
| Une terre neuve | 4 |
| Dompter le Dragon..... | 4 |
| Les eaux au travail forcé..... | 10 |
| La marche de l'Industrie..... | 13 |
| Parcours des eaux, parcours des hommes : L'électrométallurgie de Jarrie à Pont-de-Claix | 16 |
| Le dernier rouage d'un écosystème industriel..... | 16 |
| L'usine du Pont-de-Claix..... | 17 |
| D'une époque à une autre : prospérité et modernité..... | 20 |
| Les échos du torrent | 23 |
| Conclusion..... | 24 |
| Sources : | 25 |
| Archives Départementales de l'Isère (ADI) : | 25 |
| Archives Municipales de Pont-de-Claix (AMPdC) : | 25 |
| INPI Office National de la Propriété Industriel : | 25 |
| Articles scientifiques : | 26 |
| Thèse : | 26 |
| Bibliothèque Nationale de France : | 27 |
| Institut de Géographie National : | 27 |
| Ministère de la Culture : | 28 |
| Icônographie..... | 29 |

Introduction

Le présent document répond à une demande de Grenoble Alpes Métropole formulée dans le cadre de la démarche de concertation concernant l'aménagement du site dit de « La Houille Blanche » sur la commune de Pont-de-Claix.

Précisément délimité dans sa forme par le Drac et deux axes de communication, dont l'un habité sur ses abords, cet espace est de 8ha. Installée au cœur du Parc Industriel Sud de l'agglomération Grenobloise, apparaît comme une zone de friche bordée par plusieurs entités industrielles majeures du territoire. Au nord, le site est à proximité immédiate de la centrale EDF du Drac Inferieur et plus largement dans le prolongement de la plateforme chimique de Pont-de-Claix et du projet des Papeteries. Au sud, il est délimité par la station Électrique RTE et s'insère dans la continuité formée par la ZAC du Saut du Moine jusqu'à la plateforme chimique de Jarrie.

Discret et peu documenté, le site, « récent » au regard de l'histoire de l'aménagement de ce territoire, se révèle pourtant être un témoin majeur de l'évolution du pont de Claix et des dynamiques industrielles ayant eu cours sur le bassin grenoblois depuis le début du siècle dernier. En effet, bien qu'offrant un périmètre d'étude restreint, ce site, ayant accueilli une usine, celle de l'Achromine, durant seulement quarante ans, s'avère être au cœur de réalités et phénomènes plus vastes, largement déterminés par la colonne vertébrale qu'est le Drac.

Ainsi, nous avons choisi de ne pas isoler ce territoire de son environnement et de le repositionner comme un élément d'un tout cohérent et plus vaste ; un espace complet et complexe entrant dans *continuum* de relations découlant d'une suite de causes et de conséquences. De ce point de vue, la présente étude souhaite non seulement décrire l'industrie présente sur le site de la friche de l'Achromine, mais veut également resituer cet espace dans une perspective historique et géographique plus large.

De ce fait, nous reviendrons d'abord sur l'origine des terres concernées par le projet métropolitain avant d'étudier plus en profondeur les vocations qu'elles ont pu adopter ces cent dernières années.

Ce rapport s'appuie sur une série de recherches entamées à partir de novembre 2023, menées à la fois aux Archives Départementales de l'Isère et aux Archives Municipales de Pont-de-Claix que nous tenons par ailleurs à remercier. Il est également nourri de sources anciennes conservées à la BNF, de résultats de publications scientifiques et des travaux de sociétés savantes régionales.

Une terre neuve

L'histoire de chaque territoire se forge dans la contrainte : celle des sols et des pentes, celle des climats et des aléas, celle des eaux et des risques. De ces contraintes naît un devoir d'adaptation et de ces adaptations, des opportunités.

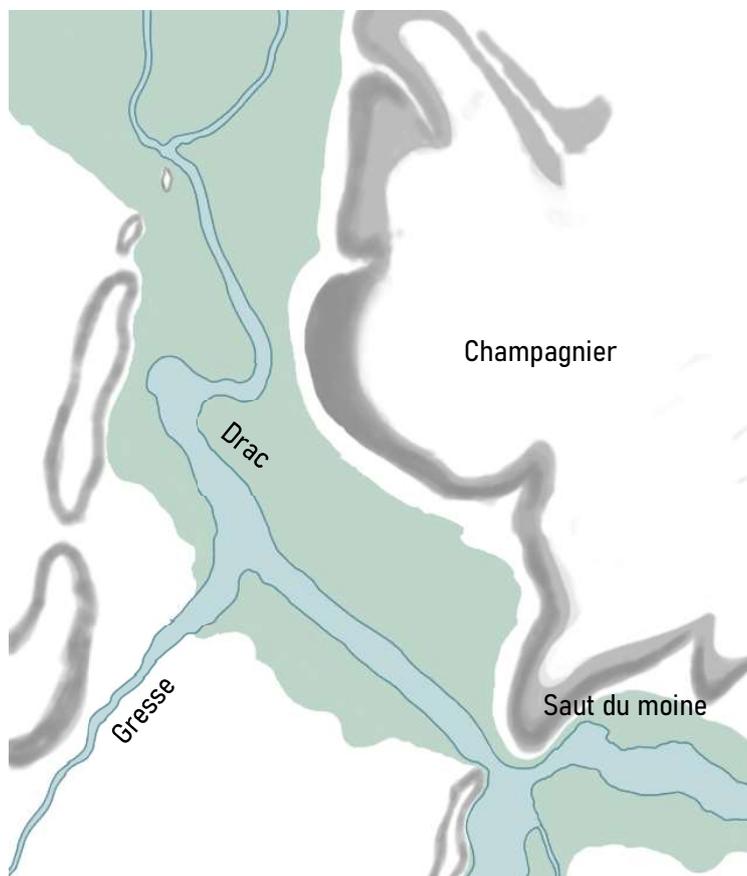
Dans le cas de l'eau, celle-ci est nécessaire au développement des sociétés. Conditionnant la survie humaine, elle irrigue la terre, la fertilise. Elle est une énergie capable de mouvoir roues et turbines, un flux formant des axes de communication. Mais son essence duelle la condamne également à être une entité moribonde, une force nuisible, erratique capable d'engloutir une ville entière et d'empoisonner sa population. Ainsi devient-elle un élément qu'il est bon de maîtriser, de littéralement canaliser, dompter et traiter.

Territoire d'activités humaines développées au détriment du lit de la rivière, la friche de l'Achromine ne fait pas exception à cet examen et d'une certaine manière, en est un exemple parlant. Par sa nature profondément moderne et par sa circonscription géographique restreinte, mais profondément en lien avec le reste du bassin grenoblois, elle traduit clairement le passage de la basse vallée du Drac d'un territoire de contraintes à celui d'opportunités à l'aube du XXe siècle.

Dompter le Dragon

L'aspect actuel du Drac, depuis le Saut-du-Moine jusqu'à sa confluence avec l'Isère, est le résultat de plusieurs siècles de politique publique de défense de la vallée contre les eaux capricieuses de ce torrent furieux. Cette véritable saga qui s'écrit depuis la fin du Moyen-Age est bien documentée. L'une des sources les plus anciennes et les plus exhaustives sur le sujet, est la description de la rivière faite par Auguste Bouchayer en 1925. Ce travail décrit plusieurs des grands chantiers ayant été effectués aux abords du torrent pour tenter de le dompter depuis le XIVe siècle.

Avant cette époque, la rivière est peu décrite. Ses eaux semblent s'écouler librement dans la plaine d'Echirolles, serpentant pour former un vaste réseau de



1. Bassin du Drac à Pont-de-Claix au XIIIe siècle - en vert, plages et ripisylves

méandres marécageux. Si les inondations du XIII^e siècle marquent les mémoires, aucune source ne semble véritablement traiter la rivière comme une menace avant le Bas Moyen-Âge. Mais dans les années 1370, la situation évolue. D'extraordinaires débordements jettent le Drac contre les murs antiques de la cité de Grenoble, modifiant de façon pérenne son lit qui jusqu'alors semblait être fixé à l'ouest de l'actuel centre-ville.

En 1378, suite à ces événements, le gouverneur et le Conseil delphinal, aidés de la population, prennent des précautions immédiates, suivies d'importantes et coûteuses mesures : modifier le cours du Drac pour le rendre à son lit originel en brisant la boucle qu'il forme en aval du roc du Mollard. Pour cela, des travaux, confiés à Vivian Pellorce, visent à creuser un passage et édifier une digue en amont de la plaine de Grenoble pour obliger le torrent à passer entre deux rochers de Claix, le Mollard et la pointe nord du Grand Rochefort.

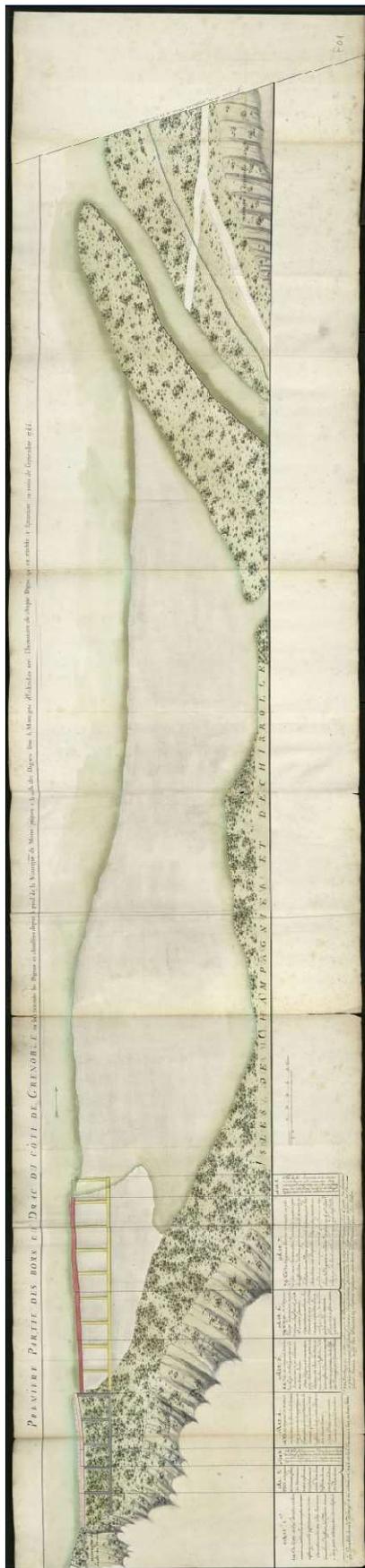
Après quatre ans de travaux, le Drac est finalement détourné par l'ancêtre de la Digue Marcelline et l'abaissement du terrain naturel entre les rochers de Claix. Il aboutit alors dans la plaine de Grenoble à son emplacement actuel, sous l'ouvrage du pont de Claix, avant de se diriger à l'ouest de la ville. Cette opération permet de restituer la rivière à son ancien lit tout en conservant son second bras, aujourd'hui disparu : le Draquet, qui arrose les terres agricoles d'Echiroles en y faisant tourner les moulins avant de finir dans l'Isère au niveau du pré de la Trésorerie, en lieu et place de l'actuel Jardin de Ville. Si les contemporains pensaient mater le *Dragon*, c'est en réalité une lutte de plusieurs siècles qui ne faisait que commencer.

Entre la fin du XIV^e siècle et le début du XV^e, de nouveaux ouvrages de défense contre les eaux sont construits ou reconstruits suite à des sabotages orchestrés par des propriétaires mécontents de Seyssins et Seyssinet, craignant que la rivière ne vienne lécher leurs terres. Aux assauts aveugles du Drac se mêlent ainsi des conflits proprement humains. Ralentis par les rivalités, plusieurs ouvrages, dont l'édification de simples pieux, sont toutefois dressés contre le torrent « *afin de diriger l'eau de manière que la plaine de Grenoble ne périclite pas par le fait du Drac* »¹. Malgré ces précautions, les eaux persévérantes continuent leurs attaques ravageuses. Sans planification sur le long terme et sans véritable stratégie pérenne, les habitants du bassin grenoblois semblent répondre à rebours aux assauts du Drac. Ainsi la digue du pont de Claix guidant la rivière dans la passe de Pellorce ne sera renforcée par une arche solide garnie de pierre qu'en 1414 après une crue dévastatrice.

En 1452, le Drac choisit à nouveau d'abandonner le couloir qui lui a été imposée. Il y est ramené de force jusqu'en 1471, date où il rompt à nouveau ses digues, ouvrages trop frêles pour le retenir. Dans sa furie, le torrent emporte les routes et inonde la vallée pour finalement venir se fracasser contre les remparts de Grenoble, arrachant une tour des fortifications de la ville au passage.

Pour parer à ce fléau, une nouvelle campagne de redressement du Drac est décidée. Progressivement les pouvoirs en place sanctionnent la situation et la traite comme ce qu'elle est, une guerre. Une opposition frontale pour le contrôle d'un territoire. Des moyens sont investis à échelle régionale et une stratégie globale se matérialise. Une

¹ https://www.persee.fr/docAsPDF/rga_0035-1121_1925_num_13_1_4918.pdf



2. Bassin du Drac en 1745 ; au nord, le site de la "Houille blanche"

ordonnance royale oblige tous les habitants des bailliages du Grésivaudan, de Gap, Embrun, Briançon et des lieux voisins à contribuer avec les nobles et ecclésiastiques aux réparations contre la rivière. Le roi autorise les consuls de Grenoble à lever perpétuellement, toutes les fois qu'ils le jugeront utile, un impôt sur les denrées et bestiaux qui se vendent sur le marché. Le produit de cet impôt étant alors destiné à subvenir aux frais des digues contre le Drac.

Malgré ces dispositions, les travaux s'avèrent laborieux. La digue en amont de la passe du Drac, cette clé de voute du système de défense contre les eaux, n'est toujours pas renforcée en 1484, soit plus de dix ans après l'inondation fulgurante de 1471. Pire encore, en 1491, alors que l'ouvrage est à peine achevé, les vingt ans de travaux ayant servi sa consolidation sont réduits à néant par le Sire de Sassenage et ses complices qui, au nombre de quatre cents en armes, brûlent les arches et pratiquent des tranchées pour libérer les eaux.

Pour répondre au problème, un arrêt du Parlement du 22 mai 1494, fixe le lit de la rivière à perpétuelle demeure sur le terrain des seigneurs de Seyssins et de Sassenage comprenant les communes de Seyssins, Seyssinet, Montrigaud, Fontaine et Sassenage, et ordonne la construction d'un canal pour servir à une diversion durable du flux du Drac.

Frappant à nouveau les murs de Grenoble en 1492, un siècle d'effort n'aura pas suffi à conserver le torrent entre les deux rochers de Claix et dans le canal creusé vers l'Ouest pour l'éloigner de la cité. La situation semble même se dégrader puisqu'au mois de février 1524, la pluie et les neiges abondantes font tant grossir la rivière que pour la première fois elle pénètre à l'intérieur même de l'enceinte de la cité, faisant jusqu'à disparaître ses rues sous ses eaux boueuses.

Durant l'ensemble du XVIe, le Drac, incontrôlable continue d'inquiéter. Les campagnes successives de financement pour s'en défendre ne semblent pas porter leurs fruits et les arches et autres structures construites contre les flots, continuent d'être régulièrement sabotées par les habitants des paroisses de sa rive gauche.

En 1593 la digue en amont du pont de Claix, percée une fois de plus vingt ans plus tôt est définitivement fixée

par l'édification d'un ouvrage massif, plus résistant, plus proche des constructions modernes. La digue prendra le nom du domaine la surplombant : Marseline devenue Marcelline. Pour autant, deux siècles supplémentaires seront encore nécessaires pour déployer un arsenal de protection satisfaisant face aux eaux.

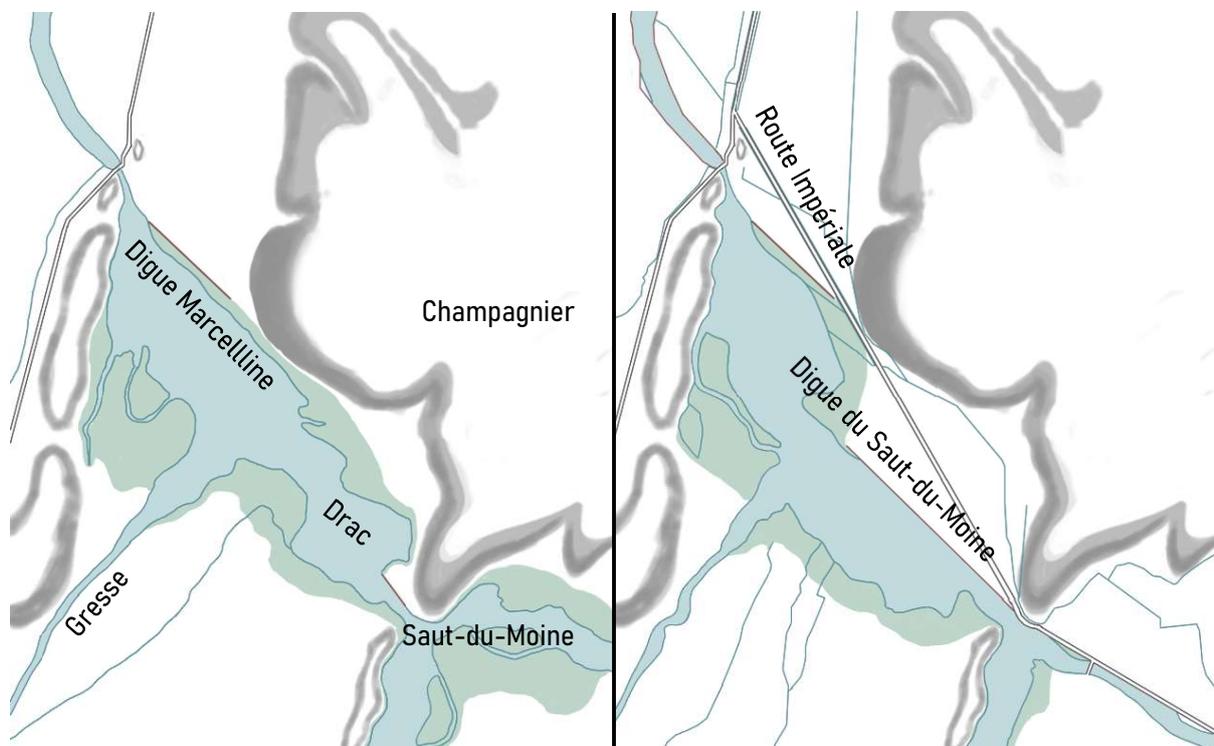
Au XVIII^e siècle, la vallée voit se développer un projet d'une ampleur encore jamais égalée alors que la rivière connaît sa plus grande expansion dans la plaine. Forcé à se rapprocher du Vercors, le Drac sait sans cesse retrouver le chemin de la ville pour venir menacer ses remparts, quand ce n'est pas pour simplement y pénétrer. Ainsi, dès 1675, Colbert met beaucoup de zèle et de moyens pour juguler ces sautes d'humeur et à partir de 1676, un chenal rectiligne de 3km bordé de digues vient contraindre la rivière de façon bien plus ferme qu'auparavant. Terminé en 1686, le canal Jourdan fixe une partie des eaux dans leur lit actuel et permet en parallèle la construction du cours Saint-André, une avenue faisant elle-même office de protection. Longée par quatre fossés drainant les eaux de la vallée et soutenue par des murs, elle apparait comme une arrière garde prompt à contenir les débordements du torrent. Cependant, il faut encore un siècle et demi et plusieurs inondations mémorables pour garrotter le cou tortueux du Dragon, de Marcelline à son embouchure dans l'Isère entre Sassenage et Saint-Egrève et mettre enfin un terme définitif au conflit opposant les habitants de la plaine au Dragon.



3. Bassin du Drac de Jarrie à Grenoble vers 1750

Pour revenir de façon plus précise sur le territoire qui nous intéresse, il n'existe à notre connaissance aucun projet d'envergure s'intéressant au lit du Drac en amont de Marcelline avant le XIXe siècle. La guerre opposant les hommes et les eaux semblant avoir eu sa frontière fixée au niveau de cette digue cruciale.

Ainsi, la section Marcelline/Saut-du-Moine, forme jusqu'à la fin du XVIIIe siècle un bassin de 3km de long pour 1,5 de large (dans sa portion la plus profonde) au sein duquel s'épanche les eaux confluentes de la Gresse, du Drac et de la Romanche. Si ouvrages humains il y a, ils ne constituent pas de véritable fracture avec un paysage plus ancien et ne témoignent pas d'une prise de position ferme de la part de l'homme sur le lit du torrent. La toponymie actuelle des lieux rappelle elle-même la nature de la zone : « Les Iles du Drac » ou « Iles de Champagniers ». En effet, jusqu'aux années 1830, les lieux apparaissent avant tout comme une terre de gravières, d'îles et de bras changeant au grès des saisons, une désolation aquatique et minérale aux rives arborées.



4. Aménagement du Drac en 1750 et 1850, liseré rouge : les digues

A partir du XIXe siècle, la construction de la création de la section Grenoble-Vizille de la Route Impériale (actuelle RN 91) entraîne toutefois un premier recul du lit du Drac en amont de Marcelline. Livrée à la circulation en 1833, cette route nouvelle permet au prix d'un léger détour d'éviter d'enjamber le plateau de Champagnier en passant par le sud du pont de Claix puis par Jarrie avant de s'engouffrer dans les aménagements réalisés dans la gorge de l'Étroit pour finalement rejoindre Vizille. Protégée par une nouvelle digue de 1,7 km suivant l'actuelle prise d'eau de la centrale hydroélectrique, l'ouvrage est cité par l'écrivain Stendhal en 1854 dans « mémoire d'un touriste » : « *Du pont de Claix à Vizille, on suit les digues du Drac et de la Romanche, sortes de rivières mugissantes, rapides, aux trois quarts torrents.* »²

² Stendhal, *Mémoires d'un Touriste*, Michel Lévy frères, volume II, 1854, p.142.

On retrouve également une présence de ces aménagements sur la carte d'Etat Major (années 1870). Ce document montre de façon claire la présence de la route et sa protection par une « digue en enrochement³» discontinue, bousculant le cours naturel de la rivière. Notons qu'une des raisons de l'irrégularité des digues peut être expliquée par la présence d'un canal de décharge de la Romanche, ayant conduit à la conservation d'une confluence spontanée entre les eaux. D'autres sources enfin, mettent en avant des travaux ayant eu lieu en 1899 sur cette digue dite « du Saut-du-Moine » afin de relever son niveau à la suite de nouveaux rugissements et incursions du Drac dans la plaine en 1856⁴.

³ BNF GE D-10100, Plan environs de Grenoble (Vizille) dépôt de Guerre, 1873 e.1-80000

⁴ Bouchayer Auguste. Le Bassin du Drac. In: Revue de géographie alpine, tome 13, n°3, 1925. pp. 549-621 ;
doi : <https://doi.org/10.3406/rga.1925.4942>

Les eaux au travail forcé

Si les digues sont de plus en plus efficaces, si les routes osent à présent passer au plus près des rives du Dragon, c'est que les voies de la « Modernité » sont en marche. En ce début de XXe siècle, le paradigme a changé. L'industrialisation, actrice et digne représentante de cette modernité a besoin de force. Le travail des hommes et des bêtes ne suffit plus et les machines, aussi libératrices qu'aliénantes ont besoin d'une énergie toujours plus importante et toujours moins chère.

En 1869 le ruisseau de Laval vient alimenter la turbine d'un défibreux de la papeterie de Lancey. En une vingtaine d'années, l'idée fait son chemin et « La Houille Blanche » devient plus qu'une énergie, mais une marque de fabrique, une alternative saine au charbon, quasi omnipotent jusqu'alors.

Avec cette nouvelle opportunité, les vallées des Alpes déjà rompues aux industries du bois et des mines, se dotent de nouvelles infrastructures dont les établissements d'électrochimie et d'électrometallurgie sont le fleuron. Pour alimenter ces usines les centrales se multiplient dans les vallées⁵ (Grésivaudan, Maurienne, Tarentaise, Bréda). Nées aux plus près des pentes, les centrales ruissellent progressivement vers les vallées les plus basses, dont celle du Drac.

La construction d'une usine hydroélectrique en basse vallée est décidée en 1916 pour répondre aux besoins des industries de Grenoble et de Pont-de-Claix. En effet, la ville, doit son existence même aux bruits des usines. En 1821, alors que la route impériale se construit, Etienne Breton installe une papeterie à Marcelline, au lieudit de la Belledonne. L'entreprise qui se développe autour d'un réseau de canaux, dans une zone rurale, en périphérie des agglomérations, agrège autour d'elle le prototype d'un bourg avec ses artisans et commerçants, ses ateliers mécaniques, bars et hôtels. Le logement ouvrier fixe un bassin d'emploi pérenne et la présence de l'eau et de voies de circulation stratégiques invitent d'autres entrepreneurs à installer leurs usines sur ces anciens terrains agricoles.

Avec la Première Guerre Mondiale, les besoins de la Défense Nationale vont accélérer ce processus d'industrialisation. A la sortie du conflit, la ville compte alors, en plus de la papeterie, deux ateliers mécaniques, trois scieries, une fabrique de boutons-pressions et surtout les établissements de la société Chlore-Liquide (Progil)⁶.

Les travaux, commandés par la Société Hydroélectrique Drac-Romanche et réalisés par la Société Générale d'Entreprise, ont dans un premier temps pour but de répondre spécifiquement aux besoins des Etablissements Bouchayer-Viallet à Grenoble, des papeteries de Pont-de-Claix et de la société du Chlore-Liquide⁷.

S'il peut paraître étonnant d'utiliser les eaux du Drac dans la plaine elle-même, un article de « La houille blanche »⁸ de 1921 nous éclaire sur cette la décision de construire une basse chute : « *Les chutes les plus économiques de la basse vallée du Drac et de la Romanche ayant été les premières aménagées, on pouvait envisager*

⁵ Ritter Jean. L'aménagement hydroélectrique du bassin de l'Isère. In: *Annales de Géographie*, t. 68, n°365, 1959. pp. 34-53.

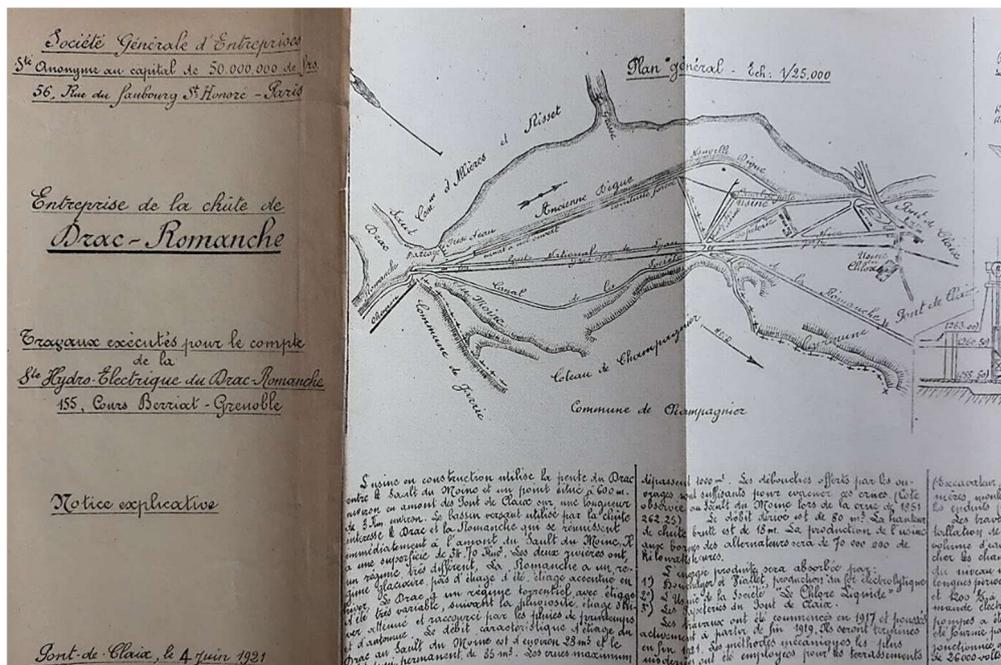
⁶ Brun Madeleine. Pont-de-Claix, étude d'une bourgade industrielle récente. In: *Revue de géographie alpine*, tome 28, n°2, 1940. pp. 199-211.

⁷ Le Génie Civil, l'usine hydroélectrique Drac Romanche à Pont-de-Claix, raccordement de la conduite amenée avec l'usine, n°2160, 5 janvier 1924

⁸ « La houille blanche » Revue Générale des emplois coordonnés de l'énergie hydraulique et de la houille noire vingtième année n°173. novembre-décembre 1921

d'aller chercher cette force dans la haute vallée de ces deux rivières, mais le coût élevé de l'établissement d'une longue ligne de transport à haute tension et les risques inhérents à ce transport firent préférer, à cette solution, celle de l'établissement d'une chute à Pont-de-Claix même, sur le Drac, en utilisant l'eau des deux rivières Drac et Romanche, depuis leur confluent au Saut-du-Moine. Entre le Saut-du-Moine et le Pont-de-Claix, le Drac, sur un parcours de 3.200 mètres environ, présente une pente totale de 18 mètres, soit de près de 6 mètres par kilomètre, [...] Il est vrai que l'on avait à tenir compte de l'établissement, certainement très onéreux d'un barrage sur une rivière extrêmement difficile à capter [...] mais il était à prévoir que ce barrage pourrait être utilisé dans la suite pour continuer la dérivation du Drac jusqu'à Grenoble, c'est-à-dire sur une hauteur totale de 54 mètres, sans nouveaux travaux en rivière, et dès 1916, sur l'initiative du Service des Forces Hydrauliques, cette utilisation fut envisagée d'accord avec la Société des Forces Motrices du Drac Inférieur, qui venait d'obtenir la concession de la chute entre Pont-de-Claix et Grenoble. En outre, il y a lieu de considérer que la chute Drac-Romanche bénéficie d'une certaine régularisation de débit provenant de la compensation du régime torrentiel du Drac par le régime glaciaire de la Romanche. »

La construction de la centrale hydro-électrique Drac-Romanche bouleverse profondément « les Iles de Champagniers » en faisant une fois de plus reculer la rivière de 250m avec l'édification d'une digue d'1,2 km venant protéger le bâtiment de production d'électricité⁹. En effet, l'implantation de l'usine se fait dans la discontinuité entre les digues de Marcelline et du Saut-du-Moine soit une zone de friche prompte à l'inondation. C'est d'ailleurs à la condition d'aménager et de rendre productive cette terre encore vierge, que la Société Drac-Romanche achète les terrains des Iles du Drac à la Mairie de Pont-de-Claix, qui les louaient jusqu'ici aux Papeteries¹⁰.



5. Plan de la centrale Hydroélectrique Drac-Romanche par la Générale d'Entreprise, 1921

⁹ Bouchayer Auguste. Les travaux de la Société Drac-Romanche. In : *Revue de géographie alpine*, tome 9, n°2, 1921. pp. 291-298.

¹⁰ Archive Municipale de Pont-de-Claix, Récole 50, Conventions du 28 décembre 1916 entre M. Sombardier maire de Pont-de-Claix et M. Bouchayer agissant au nom de la Société Hydroélectrique Drac-Romanche.

Au-delà de la centrale et de sa digue, les travaux d'aménagement comprennent un barrage mixte construit immédiatement en aval de la confluence des deux rivières, avec une prise d'eau établie pour un débit de 80 mètres cubes par seconde ; un canal de dérivation à ciel ouvert sur 750 mètres ; une conduite forcée en ciment armé de 1450 mètres et un canal de fuite de 700 mètres.

Durant l'excavation de ce dernier, le 23 octobre 1919, les pelles mécaniques à vapeur mettent au jour une strate géologique inhabituelle : un sol épais et solide semblable à un ciment naturel au sein duquel s'agrègent de gros troncs en travers du courant. De cette fouille improvisée est mise à jour une épée antique de 4000 ans datant de l'âge du bronze. Offerte à M. Truchetet, directeur de la Générale d'Entreprise, la découverte de l'artefact fut publiée en 1920 dans les Bulletins de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie¹¹. Si le présent travail se borne à analyser la structuration récente du site de « La Houille Blanche » et de ses abords, cette anecdote nous rappelle cependant que des formes d'aménagements précoces de type gué furent présentes à l'entrée du Drac dans la vallée de Grenoble, bien avant l'installation des équipements du XIXe et XXe siècle.

En l'espace de quatre ans, de 1917 à 1919, les Iles du Drac se métamorphosent. L'Homme, en décidant de mettre la rivière au travail, vient la conquérir dans son lit originel. Elle qui des siècles l'avait menacé, la voilà mise au pas, contrainte à verser sa force aux industries nouvelles jaillissant sur le territoire. Performée en son sein, condamnée par sa propre force, la rivière entame une transmutation et son courant change de nature pour devenir électrique ; « *une énergie inépuisable, source de prospérité pour les peuples, le fluide mystérieux de la force et de la lumière qui ne peut qu'augmenter de valeur.* »¹²

¹¹ Société dauphinoise d'ethnologie et d'archéologie, Bulletins de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie, Veuve Rigaudin, 1920, Grenoble

¹² Bouchayer Auguste. Les travaux de la Société Drac-Romanche. In: *Revue de géographie alpine*, tome 9, n°2, 1921. pp. 291-298.

La marche de l'Industrie

L'installation de l'usine Drac-Romanche, inaugure des procédés inédits d'équipement de basse chute à gros débit. Sa conduite forcée de 6 mètres de diamètre (soit la plus grosse du monde au moment de sa construction) aboutit sur le toit même de l'usine. Ce collecteur alimentant les turbines par des puits verticaux permet une réduction importante des pertes de chute et assure une production « normale » de 7500 kw. Nous l'avons dit, une partie de la production des papeteries de Pont-de-Claix par un réseaux électrique souterrain. Pourtant, cette société conserve comme prestataire privilégié la Société Fure et Morge (exploitant les usines Jouchy et Riouperoux) pour ses apports en énergie. Ce phénomène s'explique en partie car une large portion de la production électrique de la Centrale Drac-Romanche s'avère être captée par les Etablissements Bouchayer de Grenoble et du Chlore Liquide (répartition théorique de 6000 CV contre 2000 CV pour les papeteries).

Si cet élément peut sembler anecdotique, il révèle pourtant une partie des réalités industrielles du territoire au début du XXe siècle.



6. Usine Drac-Romanche, années 1920

En effet, la Société Drac-Romanche, fondée puis administrée par Auguste Bouchayer née des nécessités induites par la Première Guerre Mondiale. En 1916, date du projet de centrale, les Usines Bouchayer-Viallet travaillent pour la Défense Nationale en employant près de 3 000 personnes pour la production d'obus et de bombes. Pour cela, il faut de l'énergie. Mais avec le ralentissement des centrales thermiques lié aux pertes des bassins houillers du Nord et de l'Est, celle-ci fait défaut. Ces pénuries entraînent jusqu'à la fin de l'année 1921 des coupures de courant régulières qui grèvent la production des industriels pour qui un apport constant d'énergie est primordial.

Depuis le XIXe siècle les outils se sont adaptés et leur fiabilité vient de la relation intime qu'ils entretiennent avec l'électricité. C'est dans ce contexte, Auguste Bouchayer considère la construction d'une centrale sur le Drac. Il y pense d'autant plus que, songeant à l'après-guerre, il sait qu'il continuera ses électrolyses du fer, si gourmandes en puissance électrique¹³. Enfin, cette décision apparaît logique lorsque l'on sait que ses usines du cours Berriat sont déjà spécialisées dans la chaudronnerie et particulièrement dans la construction de conduites forcées métalliques rivetées. En établissant une centrale, M. Bouchayer s'assure donc la mise en place d'un cercle vertueux où ses propres technologies lui garantissent un apport en énergie stable, autonome et bon marché.

Concernant les capitaux nécessaires à l'établissement d'une société capable d'investir massivement dans un ouvrage aussi cher et imposant qu'une centrale, Auguste se tourne vers son frère Aimé Bouchayer. En effet ce dernier est un des meilleurs amis d'Edmond Gillet, administrateur de Progil, la fabrique de chlore liquide de Pont-de-Claix. En plus des liens interpersonnels liant les deux familles d'industriels, la société Progil, elle aussi impliquée dans la Défense Nationale pour la confection de gaz de combat, souffre également des pénuries d'électricité.

Nous comprenons alors aisément les opportunités offertes par un tel partenariat, permettant à la fois de renforcer une alliance existante, de l'établir dans le réel et finalement d'en tirer des bénéfices communs au sein d'une entreprise conjointe.

Enfin, d'autres éléments contextuels entérinent définitivement l'association Gillet-Bouchayer pour la création de la Société Hydroélectrique Drac-Romanche. D'une part, au sortir du conflit, Gillet a l'intention de se lancer dans la viscose en établissant une usine au Rondeau. Il sait donc combien il devra s'assurer d'accéder à une source d'énergie fiable dans l'avenir. D'autre part le moment de lancer une telle entreprise est favorable puisque le ministère de la Guerre, persuadé de l'utilité de tels équipements s'avoue prompt à favoriser la construction d'un aménagement hydroélectrique en facilitant l'obtention des autorisations et des concessions nécessaires (d'autant plus qu'un tel ouvrage ne coûtera rien à l'Etat).

Le prix de l'ouvrage, selon les premières estimations, s'élève à 5 000 000 de francs répartis en 20 000 actions de 250 francs. Sans surprise donc, Chlore Liquide et Bouchayer-Viallet ainsi que leurs responsables (Gillet et les frères Bouchayer) se répartissent l'ensemble de ces actions.

Au regard de ces éléments, nous comprenons que l'usine Drac-Romanche n'a pas pour objectif premier dans sa conception de répondre aux besoins en énergie de Pont-de-Claix comme nous aurions plus le penser, mais résulte en fait d'une logique entrepreneuriale clanique. Ainsi Progil bénéficie du projet non pas parce qu'elle est sur la commune de la centrale, mais parce qu'elle y apporte sa participation financière dans un contexte mêlant nécessités industrielles et relations interpersonnelles.

¹³ Linossier Jean. Une famille d'industriels dauphinois dans la grande aventure de l'électricité : Les Bouchayer. In: Bulletin d'histoire de l'électricité, n°13, juin 1989. Pour une histoire régionale de l'électricité. P.21

A la lumière de ces éléments, nous pouvons nous demander pourquoi les papeteries profitent tout de même de l'essor énergétique de la centrale ? Pour répondre à cette question il nous faut porter notre attention sur un élément que nous avons en partie déjà évoqué, à savoir que les terrains des Iles du Drac sont loués par la municipalité à la papeterie. Or, le maire de Pont-de-Claix de l'époque, M. Sombardier est également le dirigeant de ces papeteries. Si pour l'heure, aucune source que nous avons consultée ne décrit les relations personnelles qu'ont pu partager les Bouchayer et M. Sombardier, il paraît toutefois évident que ces hommes se connaissaient, ne serait-ce que par l'intermédiaire de M. Gillet. Ainsi lorsque M. Sombardier vend, et conséquemment se sépare des Iles du Drac qu'il loue à son entreprise, il paraît cohérent de penser que les accords signés établissent un échange : contre la cession des terrains, la papeterie obtient une ligne dédiée la reliant à la centrale pour capter une portion congrue, mais non négligeable de l'énergie qu'elle produit.



7. Bassin du Drac modifié lors de la construction de la centrale Drac Romanche, 1920

Si ces digressions autour de l'établissement de la centrale Drac-Romanche peuvent paraître nébuleuses, elles nous apportent en réalité des clés de compréhension fondamentales permettant d'expliquer la présence d'une usine au cœur du site de « la Houille Blanche » à partir des années 1920 : celle de l'Achromine.

Parcours des eaux, parcours des hommes : l'électrométallurgie de Jarrie à Pont-de-Claix

Le 9 août 1917, l'Office National de la Propriété Industrielle reçoit le brevet d'un ingénieur, Elie Assié¹⁴, concernant un procédé de fabrication d'un produit abrasif et réfractaire par four électrique. Ce procédé permet, par un mélange d'alumine et d'oxyde de chrome, la création de scories capables d'être traitées pour devenir un corindon artificiel, soit une matière abrasive formant la base des pierres à limer présentes dans la coutellerie et les papiers de ponçage.

Pour exploiter son invention, Elisé Assié s'associe à plusieurs ingénieurs et chefs d'industrie de la région grenobloise, dont Auguste Bouchayer, André Truchetet et Emile Soulage ; ainsi qu'avec un partenaire privilégié pour les débouchés commerciaux, la Société Anonyme des Meules de Courbevoie¹⁵.

De cette association née la Société Anonyme « l'Achromine » le 30 octobre 1917¹⁶, avec pour raison : « *La fabrication, l'exploitation et la vente de produit abrasif qui sera dénommé « Achromine » et de tous les produits fabriqués par des procédés électrothermiques et électro-chimiques, ces produits étant obtenus par tous procédés spéciaux, brevetés ou non ; la fabrication, l'exploitation et la vente de tous produits analogues et similaires et de tous les sous-produits et objets dont lesdits produits peuvent servir de matière première [...]* »¹⁷

Le dernier rouage d'un écosystème industriel

Opérationnelles à partir de 1919, l'entreprise ainsi que son usine, sont implantées à Jarrie, le long de l'actuelle rue du Moulin, à proximité de la jeune industrie de chlore de la Société d'Electrochimie, d'Electrométallurgie et des Aciéries Electriques d'Ugine (SECEMAEU). Profitant de la gare proche pour son approvisionnement en bauxite notamment (matière première nécessaire à la fabrication d'alumine et donc de corindon), elle est alimentée dans un premier temps par l'électricité de Fure et Morges¹⁸ avant d'être reliée à la centrale de Pont-de-Claix. Nous pouvons aisément comprendre ce phénomène puisqu'Auguste Bouchayer siège au conseil d'administration de l'entreprise en qualité d'actionnaire¹⁹. D'ailleurs, aux vues du fonctionnement particulier de l'usine, il paraît probable que l'entrepreneur ait également joué un rôle dans la conception même de cet outil de production.

¹⁴ Office National de la propriété industrielle, Brevet 486.418, déposé par Elie Assié, demandé le 9 août 1917 délivré le 8 janvier 1918, publié le 3 avril 1918

¹⁵ ADI 11U478, Tribunal de commerce de Grenoble, « déclaration de souscription et d'investissement pour augmentation du capital de société « Achromine », 22 novembre 1923

¹⁶ ADI 3291w140 Bureau économique de la préfecture de l'Isère, Etat Civil de l'Achromine, 9 octobre 1961

¹⁷ ADI 303788, Statut de la société l'Achromine, 1917

¹⁸ ADI 303788, Département de l'Isère, contribution extraordinaire sur les bénéficiaires exceptionnels ou supplémentaires réalisés pendant la guerre, Société Anonyme l'Achromine, 28 octobre 1921

¹⁹ 12000 francs sur les 600 000 constituant la société, soit 24 actions ; ADI 11U478, Tribunal de commerce de Grenoble, « déclaration de souscription et d'investissement pour augmentation du capital de société « Achromine », 22 novembre 1923

En effet, l'Achromine est agencée pour parfaire l'emploi inégal de l'énergie d'une centrale située sur un torrent au débit variable et ne comprenant pas de réservoir permettant de lisser le volume d'eau tout au long de l'année. En fonctionnant avec les kilowatts de « déchets » de la centrale Drac-Romanche, l'usine de Jarrie est adaptée à une marche purement saisonnière en faisant de l'irrégularité énergétique une composante même de son fonctionnement. Ainsi, en hiver, les ouvriers s'occupent de brasquer la bauxite pour la convertir en alumine. Ils utilisent les quatre fours de l'usine²⁰ dédiée à la transformation de cette matière première seulement à partir de février, lors de la fonte des premières neiges²¹. A la fin de l'automne, lorsque les glaces des montagnes retiennent à nouveau les eaux, une nouvelle phase de préparation de la bauxite reprend. Notons néanmoins qu'une centrale thermique est également installée dans les bâtiments, traduisant le spectre toujours présent des pénuries de la guerre.

Nous le voyons, un lien profond semble unir l'Achromine à M. Bouchayer et sa centrale. Mais une question se pose alors : pourquoi Auguste Bouchayer, investit-il dans cette affaire en 1917 ? Et comment ce dernier est-il entré en relation avec M. Assié ?

Dans l'état actuel de nos connaissances, il est malheureusement difficile de répondre à cette question. Néanmoins une hypothèse peut être formulée. Bien que le corindon ne soit pas un composant direct de la production de fer, ses propriétés physiques et chimiques en font un matériau utile dans certaines applications connexes à la métallurgie, en particulier en ce qui concerne la résistance aux températures élevées et l'isolation thermique. Or M. Bouchayer se lance en 1914 dans l'électrometallurgie en fondant « Le Fer », une société spécialisée dans la conception de fer électrolytique²². La fabrication de ce fer requiert des fours à électrodes, soit des outils chers et fragiles qui se doivent de résister à de très hautes températures. Or le corindon est un matériau réfractaire de bonne qualité. Nous pouvons dès lors penser qu'il était intéressant pour Bouchayer d'aider au développement de l'Achromine afin de s'assurer un contrôle sur cette matière pour ses propres besoins tout en ayant *in fine* une chaîne d'approvisionnement stable et locale.

L'usine de Pont-de-Claix

Entre 1920 et 1925, l'Achromine ouvre une nouvelle unité de production à Pont-de-Claix. Celle-ci est construite sur les terres protégées par la digue de la centrale Drac-Romanche, au milieu du périmètre actuel du projet de la « Houille Blanche » (parcelles 0034 et 0035). Sur ce triangle de 8ha, l'usine apparaît comme une halle relativement petite. D'une quarantaine de mètres de long pour cinq de large, elle se situe à la jonction de trois canaux dérivés de la Romanche. Ses accès se font au sud par la rue de la digue et au nord sur l'avenue de la centrale (allée de la Houille Blanche) par un chemin rectiligne. Prise en étau par les marais et les broussailles cette petite unité de production fait face à deux ensembles de 4 et 12 logements

²⁰ Barbillon M. *et alii*, Grenoble et sa région, 1920-1925, Imprimerie Allier Père et fils, Grenoble, 1925, p.398

²¹ Blanchard Raoul. L'électro-metallurgie et l'électro-chimie dans les Alpes françaises. In: Revue de géographie alpine, tome 12, n°3, 1924. pp. 363-421

²² La Houille Blanche, GEORGES Flusin, L'ÉLECTROMÉTALLURGIE Aperçu sur l'Électrochimie et l'Électrometallurgie de 1914 à 1923, 1924

ouvriers de la société Drac-Romanche²³ construits durant la mise en place de l'usine hydroélectrique entre 1919 et 1920. S'il est difficile de donner une date précise de l'édification de cette nouvelle infrastructure, les sources que nous avons découvertes permettent néanmoins d'estimer sa période de construction entre 1923 et 1925²⁴.



8. Halle de l'Achromine à Pont-de-Claix, 1929

Concernant son rôle, au pourquoi et au comment de sa présence ici, nous ne pouvons qu'une fois de plus nous perdre en conjectures. En effet, les sources conservées aussi bien à Pont-de-Claix qu'aux archives départementales sont lacunaires. Cependant, les éléments à notre disposition permettent toutefois d'entrevoir des éléments de réponse.

²³ Archives de Pont-de-Claix, FI (non classé), plan des digues de Marcelline aux Saut-du-Moine, Fumet et Noiray, fin des années 1920

²⁴ IGN, CCF00E-125_1920_CAF_E-12_0023, 28/08/1920 et IGN, C3234-0411_1925_NP3_0027, 14/08/1925

Ainsi, l'assemblée extraordinaire réunie le 26 juin 1923 et présidée par M. Bouchayer fait état des résultats exceptionnels de l'entreprise concernant le bilan de l'année 1923 : « *Nous avons dit dans notre rapport de l'assemblée Générale Ordinaire que le mouvement des affaires avait augmenté d'une façon régulière depuis la fin de l'exercice 1922. Ce chiffre d'affaires soutient à l'heure actuelle la capacité de production de l'usine telle qu'elle est installée et équipée et nous devons prévoir avant la fin de l'année en cours un écoulement double de notre production de l'exercice de 1922.* » Pour assurer à la société une croissance sereine, le conseil d'administration propose ainsi d'augmenter son capital afin d'anticiper la demande du marché : « *[...] l'expérience nous a montré que pour pouvoir satisfaire notre clientèle par des livraisons rapides et surtout régulières, il est indispensable que nous possédions en stock une quantité d'Achromine correspondant approximativement à notre chiffre de vente annuel. Il est donc indispensable pour la constitution de ce stock que nous disposions des ressources financières nécessaires.* »²⁵ Si le document dont est extrait cette citation met en avant une augmentation du capital de l'entreprise de 900.000 francs, il n'est jamais fait mention de la construction d'un nouvel outil de production. Aux vues de la construction de l'usine de Pont-de-Claix dans les deux ans suivant l'assemblée générale extraordinaire de 1923, il paraît néanmoins évident que la volonté d'augmenter les stocks, l'augmentation du capital de l'entreprise et l'investissement dans de nouvelles infrastructures, soit liés.

Si nous avons des éléments assez probants sur le « pourquoi » de la création de l'usine, les éléments sur la décision de sa localisation sont plus flous. Ici, nous pensons qu'il faut une fois de plus s'en remettre aux relations Assié-Bouchayer. L'usine de l'Achromine à Pont-de-Claix, est, nous le savons, construite sur les terrains de Drac-Romanche. Aux vues des liens profonds unissant les deux sociétés, il est fort probable que des discussions entre le fondateur et son associé aient conduit les administrateurs à choisir naturellement les terrains en friche de « la Houille Blanche ». En plus d'être loués ou vendus à « prix d'ami », ces derniers bénéficient d'une qualité évidente pour leur électrification. Géographiquement enfin, moins de 5km séparent les Iles du Drac de Jarrie et pour ne rien gâcher, la liaison entre les deux points peut s'effectuer aussi bien par route que par chemin de fer. Enfin, l'usine s'insère de façon opportune au centre du triangle formé par la rue de la digue, l'allée de la Houille Blanche et du Drac afin de se placer de façon cohérente dans la continuité des 4 habitations qu'elle reprend à son compte pour y loger ses ouvriers.

Il est difficile de mesurer l'importance de l'usine de Pont-de-Claix au sein de l'Achromine. En effet les archives que nous avons pu consulter ne font pas un état détaillé de cette infrastructure ni des salariés y travaillant. Les résidus de mâchefer présent sur le site semblent indiquer, d'après ce que nous savons du fonctionnement de la centrale, que l'usine brasquait de la Bauxite. Mais avait-elle des fours à électrodes pour créer du corindon ? Des relevés physico-chimiques sur la zone pourraient peut-être nous en apprendre plus. Certains éléments nous éclairent néanmoins sur le développement général de cette société et son environnement

²⁵ ADI 11U478, Tribunal de commerce de Grenoble, « déclaration de souscription et d'investissement pour augmentation du capital de société « Achromine », 22 novembre 1923

D'une époque à une autre : prospérité et modernité

Le développement des activités économiques sur le territoire de Pont-de-Claix permet à la ville d'acquérir une prospérité remarquable durant la décennie 1920. Cela permet à la municipalité de lancer de grands travaux en perçant de nouvelles rues telles que l'avenue Paul-Breton reliant directement la gare P.L.M. au cours Saint-André et à la gare des tramways. Conformément au plan initial mis au point par Bouchayer et Gillet, un nouveau canal est construit depuis l'usine Drac-Romanche jusqu'à la Ponatière pour alimenter la centrale du « Drac-Inférieur ». Terminée en 1932, elle alimente les établissements de la Viscose près du Rondeau et permet de soutenir un mouvement de fond d'industrialisation croissante du territoire.

Cette inertie favorise de vastes projets : Les Hauts Fourneaux de Chasse achètent certains terrains, à la suite de Progil, le long du cours Saint-André près de la voie ferrée. La Société Alais, Frogès et Camargue (Psychinet) quant à elle, fait l'acquisition de 6ha de terrains situés autour de l'Achromine à Pont-de-Claix (soit l'ensemble des terrains libres du site « Houille Blanche ») pour construire une usine d'aluminium. Mais en 1931, la crise empêche de mettre ces différents projets à exécution.



9. Extrait de cadastre de Pont-de-Claix, en orange, emprise des terrains préemptés par Psychinet, vers 1930

De son côté, l'Achromine continue à se développer de façon constante. Concernant son chiffre d'affaires, il passe en 1919 de 480 000 fr. à 590 000 000 fr. en 1957²⁶ pour une production avoisinant les 9000 tonnes de produits finis. Les années suivantes, la courbe de croissance de l'entreprise continue sur un rythme soutenu. Ayant produit 12 000 tonnes de corindon en 1961, les administrateurs espèrent, selon leurs estimations, être capables d'atteindre les 20 000 tonnes avant la fin des années 1960. Ce développement économique s'accompagne d'une augmentation de la force salariale de l'entreprise : en 1938, l'Achromine emploie 150 salariés²⁷, et en 1958, 221.

²⁶ 3291W140 Préfecture de l'Isère, bureau de la documentation économique Compte rendu de la réunion du 22 juillet 1959 relatives aux emprunt sollicité auprès de la S.D.R par les établissements industriels, 1959

²⁷ Le Peuple : organe quotidien du syndicalisme, Electrochimie et électrometallurgie, 19 avril 1938

Le gros des effectifs de l'entreprise est composé de manœuvres, majoritairement masculins, bien qu'en 1957 cette force ouvrière compte tout de même un quart de femmes. Ces chiffres doivent toutefois être mis en perspective. En effet, les usines de l'Achromine ne marchent à pleine puissance que six mois de l'année, durant trois mois supplémentaires la moitié des fours est à l'arrêt et ces derniers sont totalement silencieux pendant l'étiage hivernal du Drac. Pour solutionner les questions de main-d'œuvre liées à ce mode de production, la société doit engager chaque printemps 50 à 60 ouvriers étrangers venant notamment d'Afrique du Nord pour une durée de 6 à 8 mois. Ne « *Souhaitant pas laisser cette population inactive pendant l'hiver* », l'Achromine paie les frais de voyage aller et retour de cette main d'œuvre étrangère²⁸. Selon les témoignages des habitants actuels de la rue de la digue étayés par les prises de vue aérienne de l'IGN, un baraquement en périphérie immédiate de l'usine était alloué au logement de ces populations.

Concernant sa masse salariale pérenne, la société investit dans l'achat de terrains à Jarrie pour loger son personnel. Ainsi se développe le quartier de l'Achromine à l'ouest de son usine originelle, le long des pentes de Montchaboud.

Malgré ses bons chiffres, les infrastructures et les outils de production de l'Achromine sont vieillissants. Par ailleurs, avec le traité de Rome de 1957 et l'ouverture de l'Europe au marché commun les administrateurs s'inquiètent. Déjà concurrencés par les producteurs allemands, les responsables de la société craignent de perdre en compétitivité aussi bien sur le marché national qu'Européen. Pour faire face à ce nouveau contexte et moderniser la production, Jean Freysselinard, président d'Achromine²⁹, s'adresse à ses actionnaires en 1966, afin d'aborder la possibilité d'une absorption de la société par Carborundum France, filiale d'un géant américain spécialisé dans les abrasifs artificiels. Voici un extrait de sa lettre du 28 décembre 1966³⁰ résumant précisément la situation :

« Le traité de Rome a pour but essentiel comme vous le savez, de supprimer les étapes successives entre les six pays du Marché commun, tous les obstacles qui s'opposent à la libre circulation des biens, des capitaux et des hommes.

Lorsque son plein effet aura été atteint, ce qui sera le cas le 1^{er} juillet 1968, seules ne pourront subsister que les entreprises dont les prix de revient seront compétitifs. Non plus seulement sur le plan National, mais quasi dans le vaste cadre du Marché commun. Ainsi s'explique cette frénésie dans la recherche systématique du prix de revient le plus bas possible et de la qualité la meilleure, qui sont aujourd'hui, plus qu'à aucune autre époque du passé, les impératifs de toute entreprise soucieuse de survivre.

Si nous voyons, jour après jour, se constituer de grands ensembles par la fusion ou l'absorption de sociétés d'une importance et d'une notoriété telles qu'elles nous semblaient devoir être en mesure de lutter individuellement avec succès face à la concurrence. Comment pourrait-il en être autrement des petites et moyennes

²⁸ 3291W140 Préfecture de l'Isère, bureau de la documentation économique, Activité Industriel de l'Isère, compte rendu « Achromine » du 9 octobre 1961

²⁹ La société perd son apostrophe en 1965

³⁰ 73J723 Lettres aux actionnaires de l'Achromine, 1964 ; 1966 ; 1967, Lettre du président d'Achromine aux actionnaires du 28.12.1966

entreprises qui ne peuvent compter, à cette époque de révolutions techniques presque journalières que sur leurs modestes ressources ?

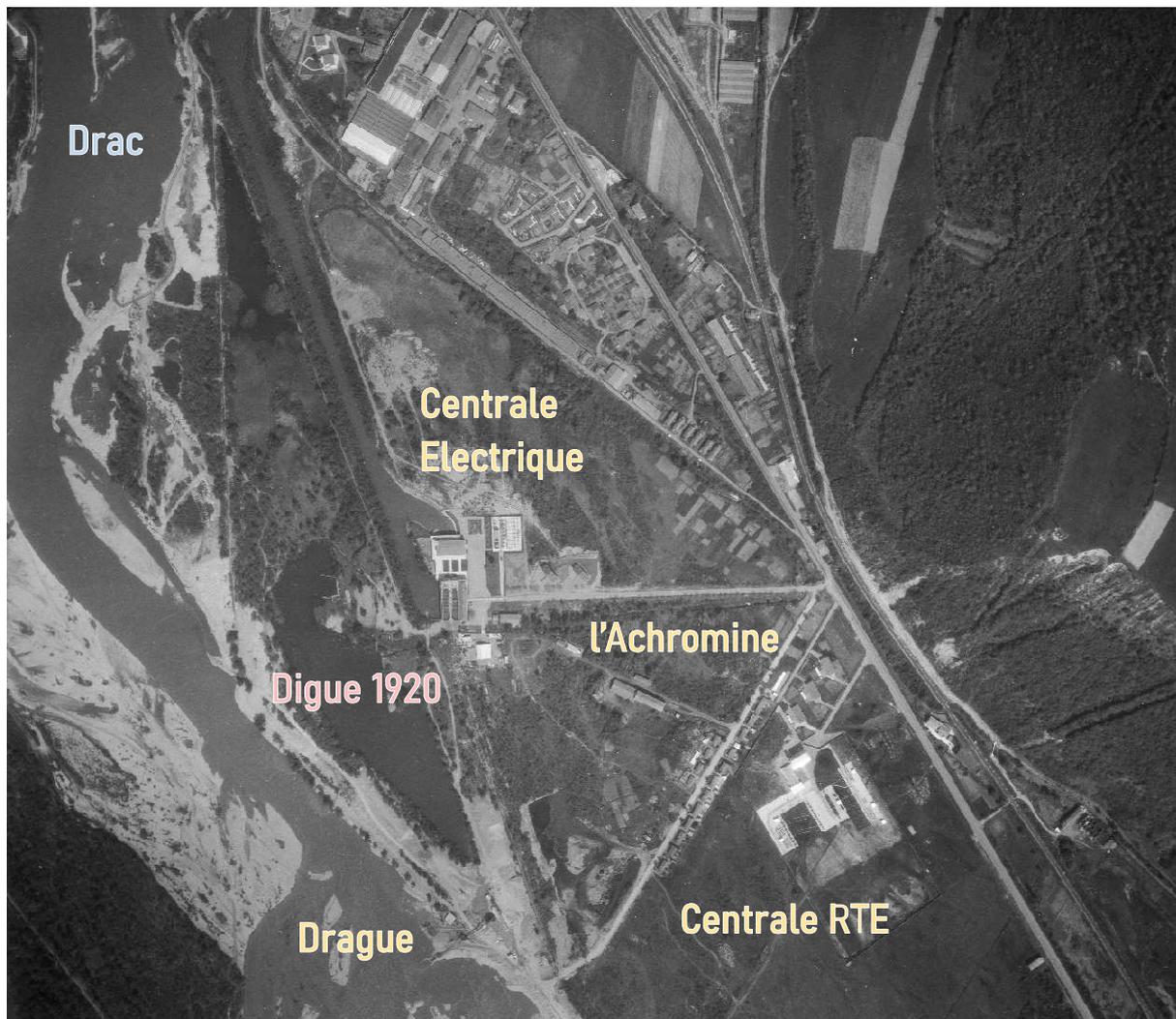
Notre profession n'a pas échappé à cette conjoncture nouvelle. Soucieux de nos responsabilités, nous avons cherché à établir, avant qu'il ne soit trop tard, des contacts avec d'autres entreprises françaises et étrangères. Nous avons été conduits à proposer à notre Conseil une solution qui a reçu son entière adhésion et qui, nous l'espérons, recueillera la vôtre. L'un des deux plus importants producteurs mondiaux d'abrasifs en grains et de produits abrasifs : corindon, carbure de silicium, meules vitrifiées, bakélite, diamant et abrasif appliqué, vient de nous faire connaître qu'il serait disposé à acheter un nombre suffisamment important d'actions de notre Société, pour lui assurer une large majorité. »

Malgré la bonne marche de cette proposition d'absorption, le ministère de l'Economie et des Finances fait valoir son droit d'ajournement pour des raisons protectionnistes. Achromine, toujours en recherche de partenaires, se rapproche alors de la Compagnie Universelle d'Acétylène et d'Electrométallurgie (CUAEM - dont l'usine est aux Clavaux). A cette époque, l'éthylène issu de la pétrochimie se substitue progressivement à l'acétylène issu du carbure de calcium, la CUAEM cherche alors des productions complémentaires afin d'éviter une réduction de ses activités. Cette dernière entend ainsi profiter de la proximité géographique d'Achromine et de son expérience sur les procédés de fabrication de matériaux au four électrique.

La prise de contrôle est effective à partir du 2 octobre 1967 et le siège d'Achromine est transféré au 6 rue Pigalle à Paris dans des locaux disponibles de la CUAEM. La fusion-absorption s'effectue officiellement le 25 avril 1968 et conduit au démantèlement des 14 fours des usines répartis dans les établissements de Pont-de-Claix et de Jarrie et à la mise en place d'une nouvelle organisation commerciale. Plutôt que de relancer la production de corindon en Isère, la CUAEM, préfère finalement se rapprocher d'un des concurrents historiques d'Achromine : les Abrasifs du Sud-Ouest (ASO), une filiale de Psychinet, en vue d'une commercialisation commune de leurs productions. A partir de 1969 Achromine cesse donc toute activité commerciale concernant le corindon.

Si l'usine de Jarrie n'est démantelée qu'au début des années 1980, l'établissement de Pont-de-Claix disparaît de son côté dans une lente agonie en se mêlant progressivement à la végétation environnante, s'effondrant silencieusement, loin des regards. En 1993, les quatre maisons aux abords du site disparaissent à leur tour, démolies vraisemblablement par Rhodia (plateforme chimique de Pont-de-Claix) alors propriétaire du terrain.

Les échos du torrent



10. Opération de draguage du Drac à la "Houille Blanche", 1963

Abandonné par l'industrie, le territoire de la Houille Blanche n'en reste pas moins dénué d'activité humaine. Si la forêt gagne progressivement du terrain sur les trois quarts nord du site, son extrémité sud devient à la fin des années 1960 une voie d'accès vers les dragues du Drac.

Gros pourvoyeur de sédiments, le Drac ne cesse d'acheminer depuis ses confins une masse incommensurable de galets, qu'il digère pour finalement les vomir en précieux graviers. Ces matières premières de qualité intéressent le BTP, notamment pour la confection de béton. De plus, les endiguements successifs du Dragon l'ayant forcé à déverser sa précieuses marchandise en épaisseurs plutôt qu'en largeur, entraînent une élévation constante de son niveau. Ces deux raisons poussent conséquemment à conduire des opérations de draguage dans le lit de la rivière, d'une part pour aider à l'écoulement des eaux et éviter la surélévation incessante des digues, de l'autre pour tirer la manne rocailleuse hors des griffes du torrent.

Ces opérations d'excavation en amont du site de la Houille Blanche auront lieu de 1966 à 1992, date du début des travaux de déviation de l'A480 par le demi-diffuseur de la RN85 de Vizille à Pont-de-Claix.

Conclusion

Malgré sa portée réduite, la dimension industrielle et productive du site que nous venons d'étudier apparaît comme un exemple évocateur des dynamiques industrielles du bassin grenoblois dans la première moitié du XXe siècle. S'il n'est pas aussi important ou symbolique que celui des papeteries de Pont-de-Claix, son étude agit comme un regard permettant d'observer les mutations du territoire et de mieux cerner la construction de ce dernier par ses acteurs privés. Comprendre le qui, le comment et le pourquoi nous autorise à tisser un peu plus la toile de la compréhension du réel qui nous entoure et de recontextualiser ce qui apparaît acquis.

A cet égard, l'histoire du site de la Houille Blanche nous éclaire sur les métamorphoses du Drac depuis la fin de l'époque médiévale et de certains de ses aménagements plus anciens encore. Témoignage du triomphe de l'homme et de son ingénierie sur la rivière, le lieu ne se comprend qu'en portant le regard sur un temps où l'Homme décide de brider l'expression des eaux libres de la plaine.

La maîtrise du bassin du Drac et sa transformation progressive en terrain productif (autant de matières premières que de biens et d'énergie), souligne ainsi l'évolution constante des territoires et réfute l'idée préconçue d'une géographie immuable et de la « vocation » prétendue des espaces.

S'insérant dans une dynamique globale, le destin des rives du Drac se mêle à celui de milliers de rivières et de fleuves performés par l'être humain. Ainsi, les terres de la Houille Blanche n'existent que parce que l'Homme a décidé de les façonner pour répondre à ses propres besoins, en énergie et en sécurité. La réponse à ces nécessités, a en conséquence, mené à l'émergence d'un nouvel espace géographique, à l'émergence de nouvelles opportunités, hier comme aujourd'hui.

A l'abandon depuis soixante ans, la persévérance et l'inertie des phénomènes naturels ont mené à la recolonisation de cet endroit par une flore luxuriante ayant englouti les échos des travailleurs d'alors. S'inscrivant dans un ballet entre plein et vide, ces lieux rappellent, si tant est qu'on les écoute, à la fois la capacité de l'Homme à modeler son environnement, mais aussi la vulnérabilité et la fragilité de ses activités.

Sources :

Archives Départemental de l'Isère (ADI) :

- ADI, Jean-Sylvain Rey, répertoire numérique, Achromine : usines de Jarrie et de Pont-de-Claix 1917-1974 344 J 1-106, 2019
- ADI, Jean-Sylvain Rey, répertoire numérique, Compagnie universelle d'acétylène et d'électrométallurgie (CUAEM) : usine des Clavaux, 1900-1992, 175 J 1-1038, 2019
- 3291W140 Préfecture de l'Isère, bureau de la documentation économique, 1959
- 2983W20 Préfecture de l'Isère, Arrêté de Permis de Construire, 17 avril 1959 ; Extrait de cadastre, 18 février 1958
- 2982W88 Certificat des formalités pour la construction d'un lotissement, 31 décembre 1959
- 73J723 Lettres aux actionnaires de l'Achromine, 1964 ;1966 ;1967
- 73J770 Fond iconographiques Bouchayet-Viallet, U104 Construction de la centrale Drac-Romanche ; WP10 Pont roulant à l'Achromine à Pont-de-Claix
- 11U478 Actes du Tribunal de Commerce de Grenoble, année 1923, Déclaration de souscription et d'endettement pour augmentation du capital société « Achromine »
- 303788 Département de l'Isère, Contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels ou supplémentaires réalisés pendant la guerre, 28 octobre 1921

Archives Municipales du Pont-de-Claix (AMPdC) :

- Recole 50 Vente des terrains des Iles du Drac, 28 décembre 1916
- 1989.SD Recensement des propriétés des papeteries, plan et copie du cadastre de 1821, années 1880
- 1J464 Litiges entre la Société du Canal d'Arrosage de la Romanche et la Société Breton Frères et Cie, vers 1880
- FI (sans cotes) Plan des digues de Marcelline au Saut-du-Moine, Fumet et Noiray, fin des années 1920

INPI Office National de la Propriété Industriel :

- Elie Assié, Brevet d'Invention 486.418, Procédé de fabrication d'un produit abrasif réfractaire à base d'alumine et d'oxyde de chrome, 1917

Articles scientifiques :

- Blanchard Raoul, L'électro-métallurgie et l'électro-chimie dans les Alpes françaises, In : Revue de géographie alpine, tome 12, n°3, 1924. pp. 363-421
- Bouchayer Auguste. Le Bassin du Drac, In : Revue de géographie alpine, tome 13, n°3, 1925. pp. 549-621
- Bouchayer Auguste. Le Drac dans la plaine de Grenoble de 1280 à 1651. In : Revue de géographie alpine, tome 13, n°1, 1925, pp. 115-172;
- Bouchayer Auguste. Les travaux de la Société Drac-Romanche. In : Revue de géographie alpine, tome 9, n°2, 1921. pp. 291-298
- Brun Madeleine. Pont-de-Claix, étude d'une bourgade industrielle récente, In : Revue de géographie alpine, tome 28, n°2, 1940. pp. 199-211
- Dumas Dominique, Favillier Adrien, « Disparition du delta intérieur du Drac et naissance de la presqu'île grenobloise : signature de la fin du Petit Age Glaciaire », Cybergeog: European Journal of Geography [En ligne], Environment, Nature, Landscape, document 809, en ligne depuis le 3 Mars 2017, connection le 30 Novembre 2023.
- Fuselin Georges, Aperçu sur l'Électrochimie et l'Électrométallurgie de 1914 à 1923, In : La Houille Blanche, Électrométallurgie, pp. 71-74
- Linossier Jean, Une famille d'industriels dauphinois dans la grande aventure de l'électricité : Les Bouchayer, In : Bulletin d'histoire de l'électricité, n°13, juin 1989. Pour une histoire régionale de l'électricité. pp. 7-30

Thèse :

- Denis Cœur, La maîtrise des inondations dans la plaine de Grenoble (XVIIe-XXe siècle) : enjeux techniques, politiques et urbains, sous la direction de René Favier, Grenoble 2, 2003

Bibliothèque Nationale de France :

- Barbillon M. *et alii*, *Grenoble et sa région, 1920-1925*, Imprimerie Allier Père et fils, Grenoble, 1925
- César-François Cassini de Thury, *Carte de Cassini, Carte générale de la France*. 119, Grenoble, N°119. Feuille 120
- *Cours du Drac, Territoire de Grenoble, du Bassin du Rhône*, carte aquarellée, 1700.
- Dupin Joseph, *Atlas hydroélectrique de France*, Société hydrotechnique de France, impr. de Crété, Paris, 1945
- L'Achromine, *Le Dauphiné, journal de la famille Dauphinoise*, 17 juin 1917, p.150
- L'usine hydroélectrique Drac-Romanche, *La houille blanche, revue générale des emplois coordonnés de l'énergie hydraulique et de la houille noire, nouvelle série*, vingtième année, n°173 novembre-décembre 1921, pp.201-210
- Le Barrage Réservoir du Chambon sur la Romanche, *Le Genie Civil*, 56^e année, Tome CVIII, n°1, 4 janvier 1936
- Electrochimie et électrometallurgie, *Le Peuple : organe quotidien du syndicalisme*, 19 avril 1938
- L'usine Hydro-électrique Drac-Romanche à Pont-de-Claix (Isère), raccordement de la conduite d'amenée avec l'usine, *Le Génie civil : revue générale des industries françaises et étrangères*. 5 janvier 1924, pp.1-7
- Société scientifique du Dauphiné, Bulletin de la Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère, tome 62, 6^e série, Tome II, Fascicule I, Allier Imprimeur, Grenoble, 1947

Institut de Géographie Nationale :

- Carte d'Etat Major, localité de Vif-Vizille, 1860
- Prise de vue aérienne :
1920-08-26 CCF00E-125 1920 CAF E-12 0023
1920-08-26 CCF00E-125 1920 CAF E-12 0032
1923-04-18 CCF00G-845_1923_CAF_G-84_0002
1923-04-18 CCF00G-845 1923 CAF G-84 0004
1923-04-18 CCF00G-845 1923 CAF G-84 0004R
1925-08-14 C3234-0411 1925 NP3 0001
1925-08-14 C3234-0411_1925_NP3_0027
1946-07-02 C3136-0171 1946 MISSIONVERCORS2 0097
1957-06-30 C3234-0261 1957 CDP1279 0274
1964-08-25 C94PHQ3481_1964_CDP9554_8363
1981-08-26 C3131-0061 1981 IFN38 0869
2009-07-20 CP09000252 FD38F45x016 00780

Ministère de la Culture :

- Joconde 09940005772, Couturier Charles, Le Drac à Seyssinet, 1816
- Mémoire APLCR03514, Lancrenon, Paul, Vallée du Drac vue de la montagne de Vif. 01/06/1894
- Mémoire AP38HN0182, Henrard Roger, Etablissements Progil
- Mémoire AP38HN0183, Henrard Roger, Etablissements Progil
- Mémoire AP38HN0184, Henrard, Roger, Etablissements Progil, 08/14/1924
- Mémoire APTCF20577, Touring Club de France, Confluence Drac-Romanche
- Mémoire AP02L05242, Rocher sur les bords du Drac, maison à l'arrière-plan, vers 1930
- Mérimée PA00117241, Vieux pont sur le Drac (également sur commune de Claix), 27/05/1898
- CP/F/14/8480, Atlas de Trudaine pour la généralité de Grenoble, "Plan de détail et inventaire des digues construites depuis 160 ans pour contenir le torrent du Drac et garantir Grenoble de ses irrptions, N°302 Isère. Première partie des bords du Drac, du côté de Grenoble où sont marquées les digues et les chaussées depuis le pied de la montagne du Sault-du-Moine jusques à la teste des digues sous la montagne d'Echirolles avec l'inventaire de chaque digue qui en établit la situation au mois de septembre-1745".
- CP/F/14/8480, Atlas de Trudaine pour la généralité de Grenoble, "Plan de détail et inventaire des digues construites depuis 160 ans pour contenir le torrent du Drac et garantir Grenoble de ses irrptions, N°302 Isère, "Seconde partie des bords du Drac du côté de Grenoble où sont marqués les digues et chaussées depuis le pied de la montagne d'Echirolles jusques à la montagne du Pont-de-Claix avec l'inventaire de chaque digue qui en établit la situation au mois de septembre-1745".

Iconographie

- Figure 1. Bassin du Drac à Pont-de-Claix au XIIIe siècle, Quentin Jagodzinski, d'après Auguste Bouchayer, *le Drac dans la plaine de Grenoble de 1280 à 1651*, 1925.
- Figure 2. Bassin du Drac en 1745, Atlas de Trudaine pour la généralité de Grenoble,
« Plan de détail et inventaire des digues construites depuis 160 ans pour contenir le torrent du Drac et garantir Grenoble de ses irrutions », N°302 Isère. Plan en 10 feuilles des digues, « Première partie des bords du Drac, du côté de Grenoble où sont marquées les digues et les chaussées depuis le pied de la montagne du Sault-du-Moine jusques à la teste des digues sous la montagne d'Echirolles avec l'inventaire de chaque digue qui en établit la situation au mois de septembre 1745 », 1745
- Figure 3. Bassin du Drac de Jarrie à Grenoble vers 1750, César-François Cassini de Thury, Carte de Cassini, Carte générale de la France. 119, Grenoble, N°119. Feuille 120
- Figure 4. Aménagement du Drac en 1750 et 1850, Quentin Jagodzinski, d'après Carte de Cassini 119/120, 1744 et Carte d'Etat Major, 1870
- Figure 5. Plan de la centrale Hydroélectrique Drac-Romanche par la Générale d'Entreprise, 1921, Coll. Privée
- Figure 6. Usine Drac-Romanche, ADI 73J770 Fond iconographique Bouchayet-Viallet, années 1920
- Figure 7. Bassin du Drac modifié lors de la construction de la centrale Drac Romanche, IGN, 1920-08-26 CCF00E-125 1920 CAF E-12 0023, 1920
- Figure 8. Halle de l'Achromine à Pont-de-Claix, ADI 73J770 Fond iconographique Bouchayet-Viallet ,1929
- Figure 9. Extrait de cadastre de Pont-de-Claix, AMPdC, vers 1930
- Figure 10. Opération de draguage du Drac à la "Houille Blanche", IGN, 1963-04-30 C3234-0381-1963-CDP3930-7764, 1963

